

coexistent avec lui; d'ailleurs les malades sont vivement préoccupés de ce trouble qui s'accompagne d'anxiété.

Traitement : *repos au lit*, puis *hydrothérapie tiède*, sans oublier la *psychothérapie*; on persuadera au malade que ce symptôme pénible n'a, dans l'espèce, aucune signification grave et que sa guérison est facile. On portera son attention du côté de l'estomac, car le vertige neurasthénique peut reconnaître pour cause occasionnelle des troubles digestifs.

Le **vertige épileptique** qui s'accompagne d'une perte de connaissance absolue et dont les malades n'ont pas conscience est d'un diagnostic facile; souvent il remplace les crises convulsives habituelles. Comme elles il est justiciable du *traitement bromuré*. Il sera utile également d'instituer le *régime lacto-végétarien*.

Le **vertige hystérique**, assez rare, est justiciable de la *suggestion*, de l'*hydrothérapie*. On ne négligera pas l'examen de l'oreille, de l'estomac, dont les lésions peuvent être des causes occasionnelles.

La **migraine** peut s'accompagner de vertiges. Ici sont indiqués un *régime* sévère, la suppression de la viande, des aliments épicés, du vin, l'emploi des laxatifs et notamment du *sel de Carlsbad*.

Le **vertige des hauteurs** paraît être un phénomène d'auto-suggestion, car les enfants n'y sont pas sujets. Pas d'autre moyen de s'y soustraire que le raisonnement, l'entraînement progressif. Nombre d'alpinistes arrivent ainsi à triompher du vertige et peuvent accomplir des ascensions périlleuses.

Sans chercher à expliquer la pathogénie du vertige lié au mal de mer, constatons que les divers traitements proposés n'ont qu'une efficacité relative. On a vanté l'*antipyrine* (Ossian, Bonnet, *Acad. de médecine*, 10 janvier 1888); la *cocaïne*, seule ou associée à l'*éther*, au *laudanum* :

Éther	XXX gouttes.
Cocaïne	0 gr. 05
Laudanum de Sydenham	XX gouttes.
Eau	400 grammes.

à prendre par cuillerées à café ou à dessert.

Les **bromures**, le **chloralamide** :

Chloralamide	2 grammes.
Bromure de potassium	2 —
Eau chloroformée	20 —
Teinture d'oranges	10 —
Eau distillée	q. s. pour 150 c. c.

Il faut être sobre en général de médicaments et se borner à conseiller le *repos horizontal*, le *champagne frappé* à petites doses; l'ingestion de *fragments de glace*, etc.

Au cours des maladies infectieuses : *fièvre typhoïde*, *grippe*, etc., peut survenir le vertige qui prend fin avec la maladie elle-même. On a décrit sous le nom de **vertige de Gerlier** un syndrome de cause inconnue qui a été observé en France, dans certains cantons du Jura (Ferney, Gex), ainsi qu'au Japon, qui survient épidémiquement et s'accompagne de paralysies passagères : ptoses

notamment, de troubles visuels, de douleurs dans les vertèbres. Les accès durent quelques minutes et se reproduisent par séries d'une durée de 2 à 3 heures. La guérison est la règle.

La cause du vertige est encore facile à dépister quand celui-ci est dû à une intoxication ou à une auto-intoxication.

Nombreux sont les poisons qui peuvent donner lieu au vertige : en première ligne, il faut citer l'*alcool*, le *tabac*; puis les diverses solanées : *ciguë*, *morphine*, *chanvre indien*; les champignons, l'*ergot de seigle*, la *digitale*, le *plomb*, l'*arsenic*, le *tarte stibié*, la *pelletière*, la *quinine*, le *salicylate de soude*.

Certains gaz : *oxyde de carbone*, *acide carbonique*, *gaz d'éclairage*.

Le **vertige des goutteux** peut être lié à l'artério-sclérose, mais souvent aussi il en est indépendant et constitue l'équivalent des déterminations articulaires; auquel cas il est justiciable des préparations de *colchique*, par exemple de la teinture de semences : XX à XXX gouttes par jour.

Le vertige de l'*urémie* est dû soit à l'intoxication, soit à l'œdème cérébral; en tous cas, *régime lacté*, *purgatifs* et au besoin *saignée* constituent les moyens de choix.

Le vertige dans le **diabète** est souvent un symptôme prémonitoire du coma. Dès qu'il se manifeste, il est indiqué de soumettre les malades au *régime lacté*, d'administrer le *bicarbonate de soude* à hautes doses.

Le vertige peut s'observer dans le cours des **affections laryngées**; en général le vertige laryngé est dû à une lésion bulbaire et s'observe chez les tabétiques; mais il peut être indépendant du tabes et s'observer chez de simples névropathes : les malades éprouvent une sensation de chatouillement à la gorge, sont pris d'une toux sèche, d'une sensation d'étouffement qu'ils localisent au larynx, puis sont pris de vertige qui peut être suivi de chute.

Le vertige laryngé des tabétiques est inaccessible aux ressources de la thérapeutiques; on a préconisé les badigeonnages laryngés à la cocaïne, dès que survient le picotement prémonitoire, mais toute excitation directe du larynx peut devenir la cause provocatrice de l'ictus laryngé.

Dans le cas de vertige laryngé simple, il faut traiter à la fois la lésion laryngée et l'état nerveux.

Le **vertige lié aux affections des voies digestives** et notamment aux dyspepsies est un des plus fréquents. Il est à remarquer que les affections organiques graves de l'estomac, telles que l'*ulcère*, le *cancer*, ne s'accompagnent pas de vertige, tandis que celui-ci complique souvent un état dyspeptique bénin et facilement curable. On a mis ce vertige sur le compte des fermentations anormales, on le constate de préférence chez les dyspeptiques qui continuent à prendre du vin, des liqueurs, du café, qui ont une constipation rebelle; on lui attribue en somme une origine toxique, ce qui est fort possible, bien qu'il s'agisse là d'une hypothèse impossible à vérifier. D'ailleurs, le vertige stomacal survient surtout chez les nerveux, s'accompagne fréquemment de troubles neurasthéniques, peut subsister longtemps encore après l'amélioration des fonctions digestives, ainsi que nous l'avons constaté parfois, de telle sorte que l'origine réflexe ou névropathique peut être soutenue avec non moins de vraisemblance que l'origine toxique.